

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 5 décembre 2024

Réindustrialisation du Golfe de Fos-Etang de Berre

La Métropole veut devenir un leader dans le développement industriel bas carbone

Les élus métropolitains ont approuvé, ce jeudi 5 décembre 2024, la feuille de route visant à accélérer la réindustrialisation du Golfe de Fos-Etang de Berre. Une projection ambitieuse - qui fait partie des 35 engagements pris par Martine Vassal à horizon 2035 - qui consiste à accompagner la décarbonation de l'industrie et le développement de nouveaux projets générateurs d'emplois.

En capacité de devenir un des leaders de la réindustrialisation verte en Europe, le territoire métropolitain est à l'aube d'une transformation majeure. La combinaison de ses atouts géographiques, industriels et infrastructurels, associée à une volonté politique forte, crée de réelles opportunités pour accueillir les industries de demain tout en réduisant l'empreinte carbone du territoire. **« La Métropole est engagée depuis le début de l'année aux côtés de l'État, de la Région, des communes, du GPMM et des industriels, dans l'élaboration d'une vision stratégique partagée sur l'avenir de l'Ouest du territoire métropolitain. Notre ambition est claire : faire du port de Marseille-Fos le 1^{er} pôle industrialoportuaire décarboné de la zone Euromed-Afrique »,** précise Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Implanter de nouveaux projets industriels, déterminer les investissements indispensables en matière d'énergie, d'aménagement et de mobilité, définir les besoins de formation et en emplois de demain.... Réunis lors de la séance du 5 décembre 2024, les élus métropolitains ont confirmé cette ambition, désireux de **disposer d'un cap clair sur l'ensemble des aménagements et des investissements à réaliser pour accompagner la décarbonation de l'industrie à horizon 2030.** Depuis plus d'un siècle, le territoire de Fos-Etang de Berre sur lequel se déploie l'activité du premier port de France, joue un rôle majeur dans les flux de matières premières et transformées. L'ensemble des activités qu'il regroupe représente **un large bassin d'emplois avec 23 800 emplois directs portuaires et 24 600 au sein des industries autour de l'étang de Berre. A horizon 2030, ce sont plus de 10 000 emplois directs annoncés,** avec les gigafactories CARBON et Gravithy, ainsi que les projets d'envergure de production d'H2 bas carbone de e-carburants comme Masshyla, H2V, Néocarb ou encore pour l'aéronautique avec le projet de modernisation du site industriel d'Airbus Helicopters à Vitrolles/Marignane le développement du pôle aéronautique Jean Sarrail à Istres.

« Sans plus tarder, une équipe de préfiguration va être installée pour aboutir à la constitution d'un Groupement d'intérêt public (GIP) à la gouvernance élargie, afin d'amplifier la dynamique et lancer, dans les meilleurs délais, les opérations d'aménagements dont le territoire et les acteurs économiques ont besoin. Nous attendons désormais des engagements forts de la part de l'État à la hauteur des enjeux qui dépassent notre seule Métropole et concernent le pays tout entier et même l'Europe », ajoute Martine Vassal.

Un transport par câble vers l'aéroport Marseille Provence en 2029

Afin de mieux connecter l'aéroport Marseille Provence au territoire et favoriser l'accès de l'aéroport et de son pôle d'emplois par des modes alternatifs à la voiture, la Métropole va réaliser un transport public en site propre et à haut niveau de service, entre la gare Vitrolles Aéroport Marseille Provence (VAMP), Airbus Helicopters et l'aéroport Marseille Provence. Le projet consiste à installer 3 stations sur un parcours d'un kilomètre entre la gare Vitrolles Aéroport Marseille Provence, Airbus Helicopters et l'aéroport jusqu'au terminal T1. Le parcours sera réalisé en 6 minutes et présente l'avantage de ne pas compromettre d'éventuels projets routiers nécessaires à l'aménagement de nouvelles zones économiques. **Les études sont terminées, la mise en service de ce transport par câble est prévue pour 2029.**

La Métropole s'associe également à Airbus Helicopters, leader mondial de l'hélicoptère et l'un des principaux constructeurs d'hélicoptères militaires, dans le cadre du programme « Sud Avenir Hélico ». Une démarche commune qui vise à accélérer la transformation du site industriel de Marignane pour en faire un site plus agile, plus performant et plus compétitif.